



Le 07 Novembre 2023

La CGT Orano R La Hague
Etablissement de la Hague

A Madame Stéphanie GAIFFE

Objet : reconnaissance des salariés mobilisés lors de l'évènement climatique du 02/11

Madame la Directrice,

Les dispositions ayant permis de limiter l'encombrement des axes de circulation et de limiter le risque de chute d'objet sur le personnel lors des déplacements sur l'établissement, nous permettent d'afficher une absence d'accidents au travail et/ou de déplacement des salariés de l'établissement. Cependant l'information a eu du mal à parvenir aux salariés concernés, notamment sur la non reprise des activités le jeudi après-midi, et pour les sous-traitants, l'utilisation des canaux existants : Digiposte, réseaux sociaux, presse ou canaux innovants : SMS flash à tous les salariés auraient pu permettre une meilleure gestion de l'évènement, les mêmes problèmes avaient déjà été rencontrés en 2013.

Les salariés postés, comme lors de tous les évènements sont montés sur l'établissement afin d'assurer leur relève coûte que coûte. Fait étonnant certains salariés non requis en 2*8 et 3*8 ont été sommés de monter malgré les risques. Les installations sont donc, pour la plupart, restées en configuration nominale, ce qui a permis de continuer à produire dans des conditions « normales ».

Mais l'effort ne paraît pas suffisant au regard de l'absence de reconnaissance du groupe, les remerciements chaleureux sur un tract n'ont pas reçu un accueil favorable dans les installations. En effet les projections sur la production ne permettent pas d'envisager l'octroi d'une prime d'intéressement décente et au regard de la mobilisation sans faille des salariés lors de l'évènement ainsi que tout au long de l'année, nous vous demandons la mise en place d'une **prime évènement climatique.**

Cette prime est une mesure d'équité vis-à-vis des salariés mobilisés sur ces 24h, et permettrait aussi de rendre visible l'implication des salariés dans la bonne marche de l'entreprise. Cette Prime, au regard de ce qui a été accordé par ailleurs aux salariés resté chez eux, devrait être aux alentours de 200€.

Dans l'attente d'un retour favorable

Cordialement,

Alexandre LAISNEY

Secrétaire du syndicat CGT Orano R la Hague

Copie : Stéphane VALOUR , Mustapha OULKHOUIR